Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS est, par les présentes, donné que le comité de démolition de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension statuera sur une demande d'autorisation de démolition pour le bâtiment portant le numéro civique :

8181, 23e Avenue

et ce, le **mercredi 10 avril 2024, à 18 h**, au 405, avenue Ogilvy, bureau 201, Montréal.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance de ce certificat d'autorisation de démolition doit faire connaître son opposition motivée à la secrétaire d'arrondissement et transmettre ses commentaires soit par courriel à greffe-vsp@montreal.ca ou par la poste au Service du greffe au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, H3N 1M3, et ce, conformément au Règlement régissant la démolition d'immeubles de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (RCA04-14007), **au plus tard le 5 avril 2024, à 16 h 00.**

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au **514-868-3495**.

Fait à Montréal, le 26 mars 2024

La secrétaire d'arrondissement,
Lyne Deslauriers

Publication : Site internet de l'arrondissement et Bureau accès Montréal de l'arrondissement